
Réformes gestionnaires : examen des progrès

Rapport du Secrétariat

1. Le présent document récapitule les progrès accomplis depuis le rapport présenté à la huitième réunion du Comité.¹ Il porte sur le nouveau système de planification des ressources d'entreprise de l'OMS, connu sous le nom de Système mondial de gestion, et sur le nouveau Centre mondial de services ouvert récemment en Malaisie. Il fait par ailleurs le point de la situation concernant les questions de sûreté et de sécurité et les problèmes sérieux qui se posent à l'OMS.

LE SYSTEME MONDIAL DE GESTION ET LE CENTRE MONDIAL DE SERVICES

2. Le Système mondial de gestion est destiné à remplir les fonctions suivantes afin de renforcer l'efficacité globale de l'Organisation :

- adoption d'un ensemble d'approches et de processus types pour la conduite des activités applicables à l'échelle de l'Organisation ;
- intégration d'applications administratives et gestionnaires/de planification précédemment distinctes en un seul système ;
- automatisation de nombreux processus ;
- amélioration des définitions des rôles et responsabilités ainsi que des pouvoirs connexes ;
- décentralisation de nombreuses fonctions gestionnaires et administratives ;
- passage, dans le cadre de contrôle interne, des contrôles préalables à l'approbation à un suivi et un examen *post facto* ;
- plus grande discipline budgétaire ;
- transparence accrue dans l'ensemble de l'Organisation ;

¹ Document EBPBAC8/2.

- utilisation de flux d'activités et de signatures électroniques le cas échéant ;
- plus grande place faite aux fonctions en libre service – c'est-à-dire que les membres du personnel peuvent consulter et actualiser leurs données personnelles et avoir accès à des informations concernant leurs droits et prestations ou à des précisions relatives à leur affectation.

3. Le Système mondial de gestion est entré en service le 1^{er} juillet 2008 au Siège, au Bureau régional du Pacifique occidental et dans les bureaux de pays de cette Région.

4. Les premiers mois se sont avérés difficiles. Il a fallu résorber le retard dans les transactions, accumulé notamment en raison de la « période de gel » qui a précédé la mise en service du Système. En outre, malgré des efforts importants pour vérifier les données initiales à saisir, il a fallu poursuivre ce travail afin de corriger certaines données. De nombreux bogues relatifs au traitement des transactions ont été décelés une fois le Système mis en service. Ces problèmes ont par exemple eu pour effet de retarder le paiement de fournisseurs et, dans certains cas, de personnels temporaires ou d'autres personnels dont le statut sur l'état des traitements a changé. Au moment de la rédaction du présent rapport, des problèmes subsistaient et d'importants efforts étaient faits pour les résoudre. Une mise à jour sera présentée verbalement au Comité.

5. Parallèlement à la mise en oeuvre du Système mondial de gestion, le Centre mondial de services de Malaisie est devenu opérationnel. Le Centre est chargé de traiter des transactions administratives dans les domaines de ressources suivants : ressources humaines, état des traitements, achats et comptes créditeurs pour les bureaux qui ont mis en service le Système. Certains de ces services sont déjà assurés par le Centre mondial de services à tous les bureaux de l'OMS au niveau mondial.

6. Avant la mise en service du Système mondial de gestion, une formation intensive a été organisée à l'intention de tous les membres du personnel du Centre mondial de services, et le personnel du Centre a également participé à des tests du Système mondial de gestion. Ce fut un processus d'apprentissage difficile et, en outre, une fois le Centre opérationnel, le personnel a été confronté à une accumulation de dossiers hérités de l'ancien système et de problèmes liés au Système (exigeant que l'on revienne à un traitement manuel), ce qui a ralenti le traitement des nouvelles transactions. Des retards étaient encore enregistrés au moment de la rédaction du présent rapport.

7. Compte tenu des difficultés rencontrées lors de cette phase initiale de mise en service du Système mondial de gestion et du Centre mondial de services, il a fallu reconsidérer le calendrier de mise en place du Système mondial de gestion dans chacune des cinq autres Régions. Aucune autre Région ne commencera à utiliser le Système mondial de gestion en 2008 et le calendrier restera à l'étude pour 2009. Les critères essentiels à remplir pour mettre en service le Système dans de nouvelles Régions seront les suivants : i) pour le Système mondial de gestion, ne plus avoir aucun problème majeur en suspens ; ii) pour le Centre mondial de services, le traitement des transactions conformément aux spécifications des accords sur la qualité du service et le respect des délais de réponse standard aux demandes de services des usagers ; et iii) pour la Région elle-même, être prête à cette mise en service, notamment en ce qui concerne les données, les modifications des méthodes de travail et la formation du personnel.

SECURITE

8. Le personnel et les installations du système des Nations Unies restent des cibles potentielles d'attaques terroristes. Il convient donc de porter une attention constante aux questions de sûreté et de sécurité pour tout le personnel de l'OMS. La capacité de l'OMS à exécuter ses programmes de santé dans le monde entier dépend du soutien et des services qu'elle fournit et qui permettent de garantir un environnement de travail sûr dans tous les lieux d'affectation.

9. Par le passé, l'OMS déployait principalement ses activités à partir de capitales et ne disposait que d'une présence opérationnelle limitée sur le terrain. Bien que l'on ne puisse comparer la portée des opérations de l'OMS avec celles d'autres institutions du système des Nations Unies comme le PAM ou le HCR, ses activités s'étendent désormais à des lieux où règne une grande insécurité – en particulier s'agissant des activités menées par les équipes engagées dans l'éradication de la poliomyélite, les interventions sanitaires en cas de crise, ou la prévention et l'action en cas d'épidémie.

10. Au total, 120 incidents touchant à la sécurité et impliquant des membres du personnel des Nations Unies ont été enregistrés rien qu'en 2007. La plupart ont eu lieu dans les Régions africaine et de la Méditerranée orientale. La tendance en 2008 est tout aussi préoccupante – l'OMS a en effet déjà enregistré cette année deux décès et deux blessés graves.

11. En outre, les normes minimales de sécurité opérationnelle des Nations Unies ont été adoptées en 2004 par tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Malheureusement, force est de constater que l'OMS est l'une des organisations du système des Nations Unies qui respecte le moins bien les normes du système des Nations Unies, à seulement 60 % selon les estimations, en grande partie faute de fonds.

12. Comme indiqué à la huitième réunion du Comité en mai, l'OMS est confrontée à un problème grave de financement de ses activités en matière de sûreté et de sécurité. Dans l'ensemble, des investissements vitaux dans ce domaine sont nécessaires. Le plan-cadre d'équipement décennal (comprenant des activités destinées à mettre en oeuvre les normes minimales de sécurité opérationnelle), qui a été soumis à l'Assemblée de la Santé en 2007, reste largement sous-financé, ce qui se répercute sur l'aptitude de l'Organisation à l'exécuter. La garantie d'un financement suffisant pour effectuer les réparations et l'entretien ainsi que pour mettre en oeuvre des mesures de sûreté et de sécurité est néanmoins essentielle pour atténuer les risques et garantir la sûreté et la sécurité du personnel. Cette question continuera d'être examinée à la lumière des faits nouveaux survenus dans le système des Nations Unies en matière de sûreté et de sécurité du personnel.

MESURES A PRENDRE PAR LE COMITE DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

13. Le Comité est invité à prendre note du rapport.

= = =